LES GRAMMAIRES DE RÉFÉRENCE : CRITÈRES ET USAGES ?

Partant du constat que les recherches linguistiques menées en France dans le domaine de la diversité des langues et de la typologie demandaient à être mises en cohérence et à bénéficier d'une plus grande visibilité, le Centre National de la Recherche Scientifique créait en janvier 2002 la Fédération de recherche « Typologie et universaux linguistiques : données et modèles » . Celle-ci venait compléter une fédération déjà existante, l'Institut de linguistique française (ILF), qui s'appuyait sur l'héritage de l'INALF, l'Institut National de la Langue Française, maître d'œuvre du Trésor de la Langue Française, grand dictionnaire en 16 volumes, désormais diffusé sous sa version informatisée, le TLFI. La nouvelle fédération, Typologie et Universaux linguistiques, réunit quant à elle, dans son projet scientifique, quatorze unités de recherche, soit plus de 350 linguistes travaillant sur des langues et familles de langues très diverses (afroasiatiques, amérindiennes, austroasiatiques, austronésiennes, caucasiennes, dravidiennes, eskaléoutes, indo-européennes, ouralo-altaïques, sino-tibétaines, nigerkordofaniennes, créoles...).

Ses missions, rappelées sur le site de la Fédération (http://www.typologie.cnrs.fr), sont d'assurer la structuration et le développement des recherches linguistiques dans le domaine de la typologie et des universaux du langage, et de permettre à la communauté française de prendre part aux programmes internationaux relevant de ce domaine. L'adhésion à la Fédération est ouverte à toute équipe de recherche structurée et reconnue par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, travaillant dans le domaine de la diversité des langues, de la typologie et des universaux linguistiques.

Les recherches menées au sein de la Fédération s'articulent donc autour de deux pôles : d'une part, la définition des propriétés communes aux langues et des contraintes générales auxquelles elles doivent se conformer à tous les niveaux structurels (universaux), que ces contraintes résultent de leur architecture interne ou de contraintes cognitives générales ; d'autre part, l'analyse de la variation interlinguistique, c'est-à-dire l'étude du champ, des modalités et limites de la diversité linguistique, en incluant les mécanismes internes et externes d'évolution des systèmes, et leur modélisation (typologie). La Fédération Typologie a, en outre, pour mission de contribuer à l'élaboration de bases de données linguistiques : archivage de textes de langues en danger ou peu documentées, et bases de données

typologiques. La Fédération est dirigée par Stéphane Robert, Directrice de recherche au CNRS, et mène actuellement quinze programmes de recherche. Du 25 au 18 septembre 2007, elle a assuré l'organisation locale du 7e congrès international de typologie linguistique.

Dès qu'ont débuté les activités de la Fédération, l'idée s'est imposée qu'un espace de réflexion, prenant pour objet de débat la ou les typologies linguistique(s), devait s'y inscrire. C'est dans ce contexte que nous avons souhaité mettre en place des rencontres périodiques, sous forme de colloques thématiques, permettant de croiser état des lieux des recherches menées, et réflexions auxquelles celles-ci peuvent donner lieu. L'un des objectifs premiers que se donnait ce forum était de favoriser une attitude réflexive sur les modèles, explicites ou sous-jacents, aux descriptions linguistiques, mais aussi aux regroupements typologiques. Et c'est naturellement au niveau de la recherche internationale que nous nous plaçons pour mener à bien ces différentes mises en perspective critiques, les débats étant l'occasion de réunir les chercheurs liés à la Fédération de recherche et des linguistes de tous pays. Lieux d'information réciproque, de diffusion de recherches et de discussion, ces rencontres ont eu lieu, depuis 2002, au rythme de une ou deux par an. Le colloque international des 9 et 10 novembre 2006 consacré aux Grammaires de référence prend place dans ce cadre. Dans ce numéro, on trouve les communications qui ont été présentées et discutées lors de ce colloque, qui s'est tenu à Paris.

Dans notre esprit, l'intitulé du colloque ne devait pas refléter une vision prescriptive, normative : ni au titre de l'activité du grammairien, ni en relation avec la typologie linguistique. A côté des *modèles* typologiques et des *démarches* concrètes des typologues, les grammaires nous semblent constituer de fait des *outils* particulièrement privilégiés pour la typologie. Vient alors une question à double face. Convient-il de recommander un ou des types de grammaire, spécifiquement confectionnées pour les besoins des typologues et leurs problématiques? Que faire des grammaires disponibles, qui concernent telle ou telle langue, dont la conception suit des principes variés, plus ou moins éloignés les uns des autres? Autrement dit, faut-il concevoir l'outil grammaire au nom d'une vision projetée par les professionnels de la typologie linguistique, dont les conceptions ne sont toutefois pas homogènes? Quel usage faire de ce qui existe? En quoi les grammaires établies dans des contextes qui évoluent, selon des partis pris divers et pour des publics variables, peuvent-elles servir les besoins des typologues?

En lisant les contributions qui suivent, le lecteur constatera que c'est à propos des langues dites exotiques, et des grammaires qui leur sont consacrées, que sont venues des questions par lesquelles les besoins propres de la typologie ont été pointés. Quelques remarques viennent alors à l'esprit. Les deux contributions concernées – dues à Nick Evans et à Claire Moyse-Faurie – auraient-elles été les seules sensibles aux besoins de la typologie, au contraire de leurs collègues ? Faut-

il se demander de quel poids a porté dans leur cas le fait qu'il s'agit de langues de moindre circulation, qui dépendent largement de la tradition et de la transmission orales, qui ne font pas l'objet d'un nombre important de descriptions à court, moyen ou long terme? En tout état de cause, à quels types de grammaire a-t-on à faire? Jusqu'où sont-elles bonnes pour la typologie? Est-ce que la nature plus orale, ou exclusivement orale des langues concernées pousse inévitablement à interroger les canons habituels de la description grammaticale, induisant par làmême une préoccupation à caractère typologique? En quoi la confrontation entre types de langues d'une part et canons descriptifs d'autre part nous apprend-elle quelque chose à propos des grammaires en général, autant que de la typologie?

Pour les contributions relatives au français, à l'italien et au roumain, on est en face de langues pour lesquelles le nombre de grammaires est important, d'obédiencs variées, visant des besoins et des publics hétérogènes. A propos de ces mêmes langues, on peut dire que la culture linguistique qui les concerne intègre des habitudes et des pratiques bien implantées du côté de l'histoire de ces langues mais aussi des grammaires consacrées à ces langues. Pour les trois contributions concernées – elles sont dues respectivement à Anne Abeillé, Annie Delaveau et Danièle Godard pour le français, Lorenzo Renzi pour l'italien, Marina Rădulescu-Sala et Marius Sala pour le roumain - on est ou bien face à l'évaluation rétrospective d'un faire et des produits achevés de ce faire ; ou bien devant une entreprise en cours de réalisation, qui pratique le regard réflexif. Dans tous les cas, ce qui est présenté et mis en lumière, ce sont les contraintes qui ont été imposées aux artisans des grammaires, les choix qu'ont opéré ces derniers, la marge de manœuvre, l'espace qui leur étaient ouverts pour accorder contraintes et choix. C'est aussi l'identité proprement dite du produit fini ou du produit en cours d'achèvement qui est éclairée, autant que les limites induites par les contraintes et les choix, ou encore les effets de telles limites.

Par delà tous ces caractères, chacune des grammaires évoquées constitue, a constitué une référence : aux yeux de ses artisans, sur leurs bases propres ; au delà d'eux en leur temps, peut-être même de façon variée pour divers types d'usagers ; aux yeux des linguistes et des historiens de la langue, qui instituent pour leurs besoins des paradigmes de comparaison, en synchronie et/ou en diachronie.

C'est à cet exercice que se livre, en grand, la contribution proposée par Bernard Colombat. Les grammaires qu'il inventorie ont leur logique propre. Elles ont toutes été des références, un point de passage, un moment significatif dans un ici et un maintenant, tout en connaissant encore, ultérieurement une destinée dont les raisons se sont ancrées dans des motifs distincts, au fur et à mesure. Triant parmi les grammaires existantes, l'historien de la linguistique va instituer un paradigme de comparaison où s'expriment encore des critères de pertinence et de choix, situant les grammaires comme autant de références. Les grammaires deviennent bonnes à penser pour le linguiste, qui contribue aux interrogations des typologues même s'il se concentre sur l'histoire des grammaires. Car ce qui est

restitué, c'est le degré de relativité qui s'attache à chaque grammaire, tout autant qu'aux cheminements qui conduisent à ce que nous avons appelé le paradigme de comparaison. L'étude de cas à laquelle se livre Emilie Aussant à propos de la grammaire de Panini grossit encore le trait, tout en ouvrant plus résolument la fenêtre sur les motifs sociaux et culturels qui ont conduit à ce qu'une grammaire donnée devienne une référence dans son milieu propre, en son temps puis au delà de la vie de l'auteur de la grammaire. Et voilà que l'on apprend un peu aussi comment une production culturellement typée et circonscrite devient, plusieurs siècles après, un modèle devenu particulièrement imposant pour la science linguistique.

Dans quelque sphère que ce soit, les outils répondent à des besoins spécifiques, ciblés, au point qu'ils ne sont pas facilement interchangeables. Ils sont fabriqués en tenant compte de ces besoins, tout autant que de la matière dans laquelle ils sont eux-mêmes fabriqués, ou encore des contraintes ergonomiques liées à leurs usagers et aux usages explicitement inventoriés. L'outil n'est pourtant pas une pure réalité technologique. Il entre dans des circuits d'échanges et de ritualisation, autant que dans des systèmes de représentation, dont la logique ne se niche pas en général dans l'usage immédiat de cet outil. Il a une durée de vie variable et cette « vie » n'est même peut-être pas la même, en un temps donné, pour l'artisan qui fabrique l'outil, pour celui qui l'utilise selon sa destination initiale, ou pour celui qui va en faire un usage autre, proche du projet initial ou plus éloigné dans l'intention.

Les grammaires sont des outils. Les textes rassemblés ici en explorent différentes facettes, dans le contexte d'une interrogation à caractère typologique dont il apparaît bien que les contours et les contenus ne peuvent être parfaitement stables et univoques. Il y a des consensus transitoires possibles, dont la solidité intrinsèque et la productivité sont fonction de la disponibilité et de la capacité du linguiste à explorer avec finesse son propre territoire. En tenant compte de ceux qui l'ont précédé, de ceux qui vivent en son temps, de ceux à qui il transmet des savoirs et dont il ne sait ce qu'ils deviendront.

Frank Alvarez-Pereyre et Sylvie Archaimbault